

17 novembre 2025

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans leur réponse conjointe à [la question parlementaire n°3055 du 17 octobre 2025](#) concernant les personnes apatrides, la Ministre de la Justice, Elisabeth Margue, et le Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, ont fourni des informations sur la procédure applicable aux enfants nés au Luxembourg, dont l'un des parents est bénéficiaire de la protection internationale. En ce qui concerne les données statistiques, les ministres ont indiqué, entre autres, que la Direction générale de l'immigration ne disposait pas de statistiques sur le nombre de personnes qui se trouvaient sous le statut d'apatride au Luxembourg entre 2018 et 2024.
- Le 11 novembre, la Commission européenne a publié [le premier rapport annuel européen sur l'asile et les migrations](#), qui dresse un tableau complet de la situation en matière d'asile, de migration et d'accueil dans l'UE et identifie les tendances et évolutions potentielles pour l'année à venir. Ce rapport fait état d'une amélioration continue de la situation migratoire au cours de la période de référence (juillet 2024-juin 2025), avec une diminution de 35 % des franchissements illégaux des frontières, notamment grâce à une coopération renforcée avec les pays partenaires. Cependant, des défis persistent, tels que la pression continue exercée par les arrivées irrégulières et les mouvements non autorisés à l'intérieur de l'UE, l'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine, l'instrumentalisation de la migration par la Russie et la Biélorussie aux frontières extérieures, ainsi que la coopération en matière de retours et de réadmissions.

Événement du Réseau européen des migrations:

Conférence organisée par EMN Suède "**A Common European Approach to Labour Shortages and Talent Attraction**", le 3 décembre 2025 à Stockholm (événement présentiel). Vous trouverez plus de détails sur la conférence, le programme actualisé et d'autres informations utiles sur [le site web d'EMN Suède](#). Vous pouvez vous inscrire à la conférence [en cliquant sur ce lien](#). La conférence se déroulera en anglais.

Chiffre de la semaine: 29%

Le taux de risque de pauvreté est lié au niveau de vie de la population et correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie du ménage est inférieur à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population. En 2024, ce dernier s'élève à 2 540 EUR par mois et par personne. Parmi les catégories particulièrement exposées à la pauvreté, on peut citer les familles monoparentales (31.8%), les résidents de nationalité portugaise (41.4%), les ressortissants des pays en dehors de l'Union européenne (29%) ainsi que les personnes avec un faible niveau d'éducation (primaire ou secondaire inférieur) (31.2%).

Source : [Statec, Rapport Travail et Cohésion Sociale, Analyses 3-2025](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email : emn@uni.lu

LinkedIn : <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/european-migration-network-emn_en